

mesures propres à assurer le paiement intégral du passif, dans le plus bref délai possible.

Nous vous prions d'agréer nos bien sincères salutations.

Cette circulaire donne toute sécurité aux déposants qui, évidemment, n'auront à subir aucune perte; ce sont les actionnaires, quels qu'ils supportent le déficit.

On voit que c'est à la déloyale gestion du directeur de la succursale d'Armentières, qu'est due cette déplorable affaire. M. Delattre a compromis une partie du capital social, et, au moment où, par un incident tout-à-fait imprévu — la démission de M. Pérot, et la nomination de M. Deherrion, à la caisse d'Escompte, — il lui a fallu rendre des comptes définitifs, ses détournements ont été découverts.

Voici les détails les plus précis sur les divers incidents qui ont amené cette découverte.

Il y a une quinzaine de jours, le comité de surveillance de la Caisse d'Escompte parmi lequel se trouvent deux honorables habitants de Tourcoing, M. Rouss et Defontaine et M. Cyrille Lorthiois, se réunissait.

M. Pérot leur soumettait alors l'idée de fonder une nouvelle succursale en Belgique où la maison est très-avantageusement connue; de plus, il demandait d'augmenter le fonds social. Le comité de surveillance repoussa ces deux propositions, ce qui détermina aussitôt M. Pérot à donner sa démission. Cette démission acceptée, on chercha à pourvoir à son remplacement, et M. Deherrion fut désigné comme seul capable d'occuper ce poste.

Mais, le directeur de la succursale de Tourcoing voulut, avant d'entrer en fonctions, se rendre un compte exact de toute l'entreprise et se rendit à Armentières pour cela. M. Delattre voyant qu'il ne pouvait échapper au contrôle qu'il avait émis depuis longtemps déjà, déclara alors sa mauvaise situation, en accusant un déficit de trois millions environ.

On peut se demander avec surprise de quelle manière M. Delattre a pu dissimuler sa position précaire, qui devait exister depuis un certain temps déjà, mais tout s'explique par son mode d'action. Il avait deux livres, un, approprié à ses détournements et dans lequel, une somme de 3 millions, prêtée à son frère, se réduisit à 300,000 fr. et une autre de 700,000 francs qui y est sous le chiffre, de 70,000.

Invité par M. Deherrion à le suivre jusqu'à Lille, M. Delattre y consentit. Le comité de surveillance fut de nouveau réuni, et à la suite de sa délibération, l'autorité judiciaire prévenue procéda à l'arrestation du directeur de la succursale d'Armentières.

Ceci se passait dans la soirée de mercredi.

Nous lisons dans le Propagateur: Depuis quelque temps déjà, des bruits inquiétants circulaient sur la solidité de la Caisse d'Escompte de l'arrondissement de Lille, qui avait pour gérant M. Pérot, conseiller d'arrondissement. Ces bruits, on le voit, n'étaient que trop fondés.

Ce matin, vers neuf heures, à l'ouverture des bureaux, beaucoup d'actionnaires, des négociants, des marchands, se sont rendus rue Nationale pour s'assurer si la caisse s'ouvrirait. Tout est resté fermé à la grande déception de ceux qui, surtout d'un grand nombre de négociants et de marchands qui comptaient sur des fonds pour faire face à leurs échéances de fin de mois.

D'après les renseignements que nous avons recueillis au tribunal de commerce la liquidation se ferait dans de mauvaises conditions.

La Caisse a été créée au capital d'abord de 4 millions dont les actions ont été complètement libérées. Il y a quelques années, le capital a été augmenté de 4 millions dont les actionnaires n'ont encore versé qu'un quart.

On croit que le versement du reste suffira pour laisser intacts les dépôts, qui sont évalués à 24 millions.

Dans l'assemblée générale du 28 mars, M. Pérot voulait faire augmenter de 8 millions le capital. Cette proposition fut rejetée.

L'Echo du Nord dit, de son côté: La nouvelle de la liquidation de la Caisse d'Escompte a produit dans toute la région une très-vive panique. Toute la matinée, des groupes animés ont stationné devant le siège social. On craint que la catastrophe qui atteint cette honorable maison n'ait des conséquences fâcheuses pour la place de Lille et les places voisines, l'événement se produisant précisément la veille d'une échéance de quinzaine.

Nous recevons trop tard pour l'insérer aujourd'hui le compte-rendu de la séance du Conseil municipal d'avant-hier.

Mgr de Lydda a administré, mercredi, jeudi et aujourd'hui, le sacrement de la confirmation aux enfants des différentes paroisses de la ville.

Le temps a favorisé, hier, le carrousel qu'avait organisé la commune de Croix. Aussi les promeneurs ont-ils afflué dans la partie du village choisie pour ce tournoi, qui a été des plus attrayants. Les cavaliers étaient très-nombreux. Nous donnerons demain les noms des vainqueurs.

La grève que nous signalions avant-hier, dans le tissage mécanique de M. D... rue de Lille, est presque terminée. La plupart des grévistes ont repris le travail ce matin.

La nécessité de ne pas laisser tomber en désuétude l'arrêté concernant la divagation des chiens.

Un chien dit «danois» appartenant à M. Louis D..., demeurant rue des Fabricants, a mordu à la cuisse un jeune garçon, Alphonse Lamart. Le père de l'enfant a porté plainte et M. D... a été l'objet d'un procès-verbal.

Un cavalier a été désarçonné, hier après-midi, Place Nadaud. Après s'être débarrassé de celui qui le montait, le cheval a pris sa course, mais il a pu être arrêté avant d'avoir causé quelque accident. Le cavalier — un ouvrier au service de M. Wedier, vétérinaire, — n'a reçu dans sa chute, que des contusions sans gravité.

Un cabaretier de la rue des Arts, a reçu hier, la visite d'un client dont la façon d'agir avait déjà fait quelque bruit parmi ses confrères. Louis-Florimond Loes exerçait autrefois la profession de maçon; mais il y a quelque temps, il abandonna la truelle et résolut de vivre, autant que possible sur le compte d'autrui. Il réussit, en effet, à faire un assez grand nombre de dupes, lesquelles se voyant escroquées avaient envoyé Loes «se faire pendre ailleurs.» Mais M. Rosez n'a pas imité ses confrères et a livré, hier, à la police ce maçon peu délicat qui venait de boire et manger chez lui, et qui, au moment de solder la dépense, avait déclaré n'avoir ni sou ni maille. Loes a été arrêté et sera sous peu dirigé sur Lille.

On vient d'arrêter à Lille un jeune employé de commerce de Roubaix, sous l'inculpation de vol d'un billet de cinq cents francs, au préjudice de son patron, M. Auguste L... négociant en toiles.

La police a arrêté Théodore Westyn journalier Belge, âgé de 61 ans expulsé du territoire français depuis vingt ans. Son arrestation s'est faite, rue du Tilleul où il mendiait.

La prochaine assemblée générale mensuelle de la Société industrielle du Nord de la France a lieu aujourd'hui 31 mai, à trois heures, au siège de la Société, rue des Jardins, n° 29, à Lille.

Ordre du jour: 1° Correspondance; 2° Présentation de nouveaux membres; 3° Scrutin pour l'admission d'un nouveau membre présent en avril. Communications: 4° M. Arnould. — Question d'hygiène publique particulièrement à l'étude en Allemagne; 5° Sujets divers.

Voici les votes des sénateurs du Nord sur l'article 1er du projet de loi autorisant M. le ministre des travaux publics à entreprendre l'exécution des travaux de superstructure des chemins de fer:

Ont voté pour: MM. Corne, Roger du Nord, Testelin.

Ont voté contre: MM. Kolb-Bernard, Pajot, Théry.

N'ont pas pris part au vote: Le comte d'Heepel, Maillet, Wallon.

Le Journal officiel d'hier contient un rapport au président de la République sur les opérations des caisses d'épargne en 1876.

D'après ce rapport, le département du Nord contient 27 caisses et 36 succursales.

Le soir, saint à quatre heures, présidé par Son Eminence le cardinal Régnier, prédication par le R. P. Monvoisin.

On lit dans l'Echo du Nord: Les filateurs de jute, dans une réunion qu'ils ont tenue hier, à Lille, ont décidé de réduire le travail de 2 à 3 heures par jour. Des réductions analogues, sinon des chômage complets, se produiront bientôt dans plusieurs autres industries, si l'on ne prend des mesures pour entraver l'écrasement de nos industries par la concurrence étrangère.

Mercredi, à deux heures et demie, un grand nombre d'industriels appartenant à toutes les localités du département, se sont rendus chez M. le préfet du Nord. On trouvera l'explication de cette démarche d'une importance exceptionnelle, dans notre Bourse littéraire (Echa).

On s'entretient beaucoup à Lille de la disparition d'un jeune homme de 19 ans, domicilié rue du Prez, à Lille. Voici d'après nos renseignements particuliers, ce qui serait arrivé:

Eugène R... était employé depuis plusieurs années dans l'une des plus importantes maisons de Lille. Le 10 de mois, il fut congédié. Ce renvoi l'affecta d'autant plus qu'il était orphelin et avait été recueilli par un de ses oncles.

Craignant d'être réprimandé, le jeune homme n'osa pas avouer à ses parents adoptifs qu'il avait perdu sa place, et, pour détourner tout soupçon, fit semblant chaque matin, de se rendre à son travail. Deux semaines s'écoulèrent ainsi. Mais samedi était le jour de la paie et Eugène R..., en rentrant le soir, devait remettre à sa famille le produit de son travail. Hélas! il n'avait rien gagné.

Que se passa-t-il alors? On ne le sait pas au juste. On suppose cependant que le malheureux employé, dans un moment de désespoir s'est jeté à l'eau. Depuis le 23 mai, en effet, il n'a pas reparu à son domicile et l'on a retrouvé dans le canal de la Deule un chapeau qui a été reconnu pour le sien.

La police de Lille a enfin mis la main, sur les dévaliseurs de caves et de garnis.

Malgré les recherches les plus actives pour découvrir ces malfaiteurs, on n'était parvenu, jusqu'à ce jour, à aucun résultat. Lorsque, la nuit dernière, vers une heure, M. Tondeur, directeur de la compagnie d'assurances le Midi, rue Beauharnais, fut éveillé par le bruit qui se faisait dans sa maison, et soupçonnant la présence de quelques voleurs, se mit à sa fenêtre et tira un coup de revolver.

Cette détonation amena aussitôt de ce côté une patrouille, qui aperçut un individu fuyant vers la rue Paton.

Deux agents le poursuivirent et le trouvèrent blotti sous une charrette.

Une seconde patrouille arrivant, se trouva en face d'un deuxième voleur accroupi sur un terrain vague.

Celui-ci semblait être le gardien du butin. En effet, il était entouré de bouteilles de champagne, de liqueurs, de victuailles, etc.

A quelques pas on découvrit tout l'attirail des voleurs de nuit; des ciseaux froids, des tenailles, etc.

Ce sont ces mêmes instruments qui ont servi à fracturer la cave de M. Tondeur.

Les voleurs sont deux Belges qui paraissent avoir tout intérêt à cacher leur identité.

Le sieur Louis Waresquel, ouvrier filateur à Lille, s'est pendu, mardi soir, dans son domicile, rue de Fives. On attribue ce suicide à un accès de folie causé par l'abus des liqueurs alcooliques.

Mardi, le premier Conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes:

François Couvrechel, cavalier de deuxième classe au 8e régiment de dragons, reconnu coupable de refus formel d'obéissance, a été condamné à deux ans de prison;

31 Mai 1878. — Les fabricants de Roubaix s'engagent à occuper les tissages de Roubaix de préférence aux ouvriers étrangers, jusqu'à ce que les affaires aient repris un meilleur cours.

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

30 mai 1795. — Un décret de la Convention, rétablit les cultes. Les églises sont rouvertes aux prêtres.

Déjà à Tourcoing, la population avait fait justice du catholicisme constitutionnel, en s'insurgeant le 2 mai, (voir l'éphéméride de cette date) contre Lebacqz, curé assermenté, qui fut obligé de fuir.

territoire, signe la Xeure de St-Omer avec Louis VI, roi de France; Guillaume, comte de Flandre et plusieurs hauts barons.

Nous relations ce fait quoiqu'il ne tiennne qu'indirectement à l'histoire de Tourcoing, parce que la Xeure de St-Omer est très-célèbre. C'est la plus ancienne charte de libertés communales dont on ait pu retrouver jusqu'à présent l'original. G. B.

Conseil municipal de Tourcoing

Séance extraordinaire du mardi 28 mai 1878.

M. Roussel-Defontaine, maire, Président; M. Lorthiois - Desplanque, Secrétaire; M. Debuchy, empêché; Ph. Lamourrette, Leloir, en voyage; Lefebvre, Taffin, Desmaré, Marafin, absents.

A l'ouverture de la séance, il est procédé à l'installation de M. Roussel-Defontaine, dans ses fonctions de Maire et de MM. J. Leblan et Dervaux-Wetzel, dans leurs fonctions d'adjoints.

Le Conseil municipal: Homologue divers procès-verbaux de réception définitive de travaux.

Entend le compte-rendu des opérations de la caisse d'épargne pour l'année 1877 et procède au renouvellement des membres sortant d'exercice en 1878.

Emet un avis favorable à l'approbation des comptes de gestion de feu M. Debuigne, comme Receveur Municipal et receveur des établissements charitables (1877 et 1878).

Homologue le compte du service des eaux pour l'exercice 1877.

Homologue les plans et devis des appropriations à faire pour l'installation de six classes dans les locaux de l'ancienne Eglise de la Croix-Rouge.

Sur la proposition de la commission des grands travaux (M. F. Dervaux, rapporteur), adopte les plans et devis des travaux à effectuer pour l'achèvement partiel de l'Hôtel de ville.

Sur la proposition de la commission de l'instruction publique (M. Lorthiois-Desplanque, rapporteur) décide l'acquisition, rue Claire-Lemetteur, d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième maison conventuelle des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Sur la proposition des commissions réunies des grands travaux et des travaux publics (M. Tribouillet, rapporteur) approuve les plans et devis de M. Leblan, architecte de la Ville, pour la construction sur béton des fondations des halles centrales, avec excavation d'une partie de la surface de l'édifice.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 29 mai. — Juliette Leroux, rue du Fort, 41. — Charles Vandenhove, rue du Moulin, cour Descart, 27. — Henri Lahousse, au Pile, cité Vroman, 5. — Flore Tobli, rue des Loups.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 mai. — Arthur Becu, 10 mois, rue Ste-Thérèse. — Marie Yangucht, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Flore Watteau, 1 an, rue Decroix, cour Rousseau 76. — Flora Deveraux, 6 mois, rue Porro 24. — Pierre Delerue, 6 ans, rue de l'Hôtel-melet, 78. — Pauline Paetens, 4 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Vollekint, 20 jours, rue Bernard, cour Coraille, 22. — Antoine Ducoulombier, 34 ans, tisserand, Hôtel-Dieu.

ADRESSES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Plâtres Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

A. CARRETTE-DUBURCO, entrepreneur de pavages, rue d'Italie, (derrière la gare du nord), Roubaix. 15888

Constructions Industrielles et Installations HENRI NIENHAM, Ingénieur-Architecte. — Office spécial pour l'obtention de brevets d'invention et patentes, 69, rue d'Inkermann, Roubaix. 15934

Eclaircie — Comestibles OUDAR-FLOREN, rue Inkermann, 4 et Roubaix.

Lithographie Impressions commerciales: Factures, mémoires, lettres, etc. lettres de mariage, etc. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Agence Immobilière Henri BRIET, ancien principal élève de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14087

Zinc et plomb pour Bâtiements BONNAVE-DELLANNOY, rue Main, 3. — Spécialité d'escaliers pour éties et soirs. 14072

Jean MASQUELIER, rue Pavée, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie 14074

Pharmacies Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 14086

Ingénieurs V. DUBREUIL, ingénieur, installations expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 1 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35.

AVIS AUX SOCIÉTÉS Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. Dépêche de l'Observatoire de Paris. Paris, 31 mai, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre: Biarritz, 757; Brest, Toulouse, 760; Boulogne 763. La baisse signalée hier s'étend sur toute l'Europe occidentale et méridionale, elle atteint son maximum sur nos côtes de Gascogne. Le temps est à l'orage sur toute la France.

Le général de division, M. Clinchard, accompagné du général de brigade Gaichard et du général Robillot, est venu, mardi dernier, inspecter les réserves de l'artillerie et les soldats territoriaux actuellement à Valenciennes.

C'est bien demain l'ouverture du service des voyageurs, de la grande et de la petite vitesse, sur la section de Croisilles à Inchy. — Un duel a eu lieu dimanche dernier, à quatre heures du matin, sur la frontière belge, entre M. Célestin Lescardé et M. Eugène Carlier, gérant de l'Avenir d'Arras. M. Lescardé avait cru se reconnaître dans un article de ce journal.

Le premier engagement a été sans résultat; à la reprise, M. Lescardé a été touché sous l'aisselle droite, et les témoins, sur l'avis du médecin, ont arrêté le combat. L'état de M. Lescardé est aussi satisfaisant que possible.

Un correspondant de l'Avenir d'Arras lui écrit qu'à Blaincourt on peut voir un nid d'oiseau sous clef. Oui, un nid de bergamottes dans une boîte aux lettres. L'oiseau n'a émis ni du facteur ni des lettres que le public jette journellement dans la boîte. Il reste impassible et couve avec acharnement comme s'il avait hâte de faire voir sa petite famille, qui répandra plus tard, autour de son imprenable asile, la vie, le mouvement et la gaieté.

L'association du chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre prend les mesures qui lui sont indispensables pour commencer des travaux à Saugate. Elle est convenue d'un prix avec le conseil municipal de cette commune pour acquiescer à l'entrée du village, trois hectares de terrain. Une enquête est ouverte relativement à cette vente; mais depuis quelque temps déjà l'association du chemin de fer est autorisée à occuper le terrain et à faire des installations.

A ce sujet, on nous apprend que cette Compagnie a décidé de faire de nouveaux sondages à l'ouest du village, au lieu dit la Bas Blanc-Ner. Elle a acheté un terrain de 100 mètres de longueur et de 50 mètres de largeur.

ans, contre-maire, né à Isogham (Belgique), demeurant à Lille, a été condamné à deux ans d'emprisonnement et 100 fr. d'amende.

Défenseur, M^e Desespringalle.

2^e affaire. — Attention à la pudeur. (Hais-clos.) Alexandre Delhaye, âgé de 32 ans, domestique, né à Givry (Belgique), demeurant à Ferrière-la-Grande a été condamné à deux ans d'emprisonnement. (Circonstances atténuantes.)

Défenseur, M^e Victor Honoré. Audience du 29 mai. Présidence de M. JOREL. Ministère public: M. GRÉVIN.

1^{re} affaire (Hais-clos). — Le nommé Alexandre Lacroix, dit Lenglé, journalier à Hautmont, reconnu coupable d'avoir à plusieurs reprises commis des attentats à la pudeur, sur sa fille légitime, âgée de plus de 14 ans, mais non émancipée par le mariage, s'entend condamner, le jury lui ayant refusé des circonstances atténuantes, à la peine de dix années de réclusion.

Défenseur, M^e Honoré. 2^e affaire. — Assassinat. L'accusé est le nommé Félicissime Couteau, demeurant autrefois à Marchiennes, et en dernier lieu à Anzin. Il est accusé d'avoir, le 30 avril dernier, à Anzin, porté plusieurs coups de couteau à sa femme, à la suite d'une discussion assez vive qu'il aurait eue avec celle-ci. La victime n'a pas survécu à ses blessures.

Cette affaire est encore trop présentée à la mémoire de tous, pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de plus amples détails.

L'accusé a choisi pour défenseur M^e d'Hooghe. Reconnu coupable avec des circonstances atténuantes, il est condamné à dix années de réclusion.

Faits Divers

Tremblement de terre dans le Venezuela. — Une dépêche de la Havane a annoncé qu'il y a eu un tremblement de terre à Cua, dans le Venezuela, et que six cents personnes ont péri.

Voici les premiers détails arrivés en Europe au sujet de cet événement: Cua, une des plus belles et des plus florissantes villes des Etats-Unis des Venezuela, située dans la vallée du Tuy (Etat Bolivar), a été, le 12 avril dernier, presque entièrement détruite par un tremblement de terre.

Ce jour-là, à 8 heures 40, une violente secousse se fit sentir, et quelques minutes après, la ville s'écroula plus à la vue que le déolant spectacle d'un large champ de ruines.

Dans toute la vallée du Tuy, sur une étendue de plus de six lieues, les débris sont étendus sur une surface immense, mais rien n'égale celui de Cua, transformé en un vaste cimetière, dans lequel est enseveli tout un peuple.

Pour donner au lecteur une idée de l'immensité de cette catastrophe épouvantable, nous n'avons qu'à citer quelques familles, qui sont les plus cruellement atteintes. Ont péri: M. Baldomero Uscategui et ses fils, trois filles et deux petits-fils de M. A. Garcia, la veuve de Palco et trois enfants; M. Trinidad de Guevara et cinq enfants, M. N. Espana et ses trois sœurs, etc.

Des personnes sauvées, presque toutes sont gravement blessées. Dans la classe ouvrière, les morts se comptent par centaines.

Le gouvernement a fait preuve, envers ces malheureuses populations d'un intérêt paternel et d'une générosité fort louable en envoyant immédiatement tous les secours possibles, en vivres, habillement, hommes, etc.

Une force militaire suffisante, sous le commandement du général Uzoano, a été dirigée sur le lieu du désastre pour maintenir l'ordre et protéger les propriétés et la sécurité publique dans cette infortunée contrée.

Ceux des habitants qu'on est parvenu à sauver ont été transportés à Caracas ou à Potare, où le gouvernement pourvoit à leurs besoins.

D'après le remarquable travail de M. Miguel Tejera, Venezuela pintoresco e ilustrado, la ville de Cua avait en 1877 une population de 8,800 âmes.

Aujourd'hui cette ville piante et prospère n'est plus qu'un amas de ruines. Presque toutes les maisons sont entièrement détruites; de l'église il ne reste plus debout qu'une colonnade. Le 15, plus de 80 cadavres avaient été déjà ensevelis; plus de 200 autres étaient en ce moment retirés des débris. Par la putréfaction des cadavres d'hommes et d'animaux, qu'à défaut de bras il était impossible d'enterrer immédiatement, les environs étaient menacés de terribles épidémies.

Les dégâts sont évalués à plus de 10 millions de francs. Plus de vingt fermes (haciendas), occupant une étendue considérable, ont été entièrement ravagées.